

Nombre de membres :

- En exercice : 46
- Présents : 25
- Votants : 29
- Procuration(s) : 4
- Absent(s) excusé(s) : 5
- Absent(s) : 12

DEL 2019_135

Date de convocation :
Le 16 octobre 2019

Date d'affichage :
Le 16 octobre 2019

Fait à Aigondigné,
Le 22 octobre 2019
Ont signé au registre tous les
membres présents.
Pour extrait conforme

L'an deux mil dix-neuf, le 22 octobre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylia, Carpentier Ludovic, Chailler Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : CARPENTIER Ludovic, pouvoir à VILLANNEAU Emmanuel, DAGOIS Françoise, pouvoir à BIRAUD Vanessa, HIPEAU Gaëlle, pouvoir à AUDOUX Angélique, MAGNE Didier, pouvoir à NOIZET Michel

Excusé(e)(s) : AUTRET Erwan
BARBAREAU Freddy
DUCHEMIN Jean-Luc
GIRAULT Maryvonne
MARTINEZ Olivier

Absent(e)(s) : BABIN Olivier, BARATON Claude, BERTON Jean-Claude, BRELAY Lylia, CHARDAVOINE Laetitia, CHAUVINEAU Julien, CHIASSEON Isabelle, ECALÉ Laurence, LAHMITI Nicole, LOMBARD Jacques, RIVAUT Rachel, TREBEAU Audrey.

Secrétaire de séance : PARANT Dominique

Délibération 2019_135 : URBANISME

Objet : Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier : Election par le conseil municipal de deux propriétaires titulaires et d'un propriétaire suppléant

Mme le Maire fait connaître que, par lettre en date du 4 septembre 2019, le conseil départemental invite le conseil municipal à procéder à l'élection des propriétaires, exploitants ou non, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier sur les communes de Fressines et d'Aigondigné.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 30 septembre 2019, soit plus de quinze jours avant ce jour et a été inséré dans les journaux *Courier de l'Ouest* et *Nouvelle République* le même jour.

Se sont portés candidats les propriétaires ci-après : MM. MILLET Aurélien, BONNEAU Henri et PERAULT Daniel qui sont de nationalité française ou assimilés d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Aucun conseiller municipal ne s'est porté candidat en séance.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée : M. MILLET Aurélien
M. BONNEAU Henri
M. PERAULT Daniel

Il est alors procédé à l'élection, à bulletins secrets, dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales.

Le nombre de votants étant de 29, la majorité requise est de 15 voix.

Après dépouillement, il est comptabilisé 7 abstentions (5 votes nuls et 2 votes blancs)

Ont obtenu au premier tour pour être titulaires :

M. PERAULT Daniel	22 voix pour et 7 abstentions
M. BONNEAU Henri	16 voix pour, 6 voix contre et 7 abstentions

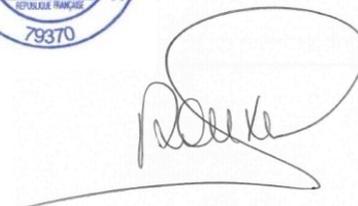
A obtenu au premier tour pour être suppléant :

M. MILLET Aurélien	16 voix pour, 6 voix contre et 7 abstentions
---------------------------	---

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, M. PERAULT Daniel domicilié à Les Rhues – Aigonnay 79370 AIGONDIGNE et M. BONNEAU Henri domicilié 4 rue de la Grande Mare – Triou – Mougou 79370 AIGONDIGNE sont élus membres titulaires et M. MILLET Aurélien domicilié 13 rue de la Grange – Montaillon – Mougou 79370 AIGONDIGNE est élu membre suppléant.



**Le Maire,
Patricia ROUXEL**



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.